

RAPPORT
DE SUIVI DE CONSULTATION PUBLIQUE

PAFIT UA 084-62
(2013-2018)

Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue
29 octobre 2014

**RAPPORT
DE SUIVI DE CONSULTATION PUBLIQUE
PAFIT UA 084-62 (2013-2018)**

Produit le 29 octobre 2014

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue
70, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : 819 763-3388
Télécopieur : 819 763-3216
Courriel : abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca

Diffusion

Conçue pour une impression recto verso, la présente publication est disponible en ligne uniquement à l'adresse :

[\[www.mffp.gouv.qc.ca/regions/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp\]](http://www.mffp.gouv.qc.ca/regions/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp).

Table des matières

1. Contexte	1
2. Objectifs de la consultation publique.....	1
3. Unité d'aménagement visée par la consultation publique	2
4. Principaux commentaires reçus	4
4.1. Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires	4
4.2. Principaux commentaires reçus	4
A. OCCUPATION DU TERRITOIRE (CHAPITRE 2)	5
B. MISE EN APPLICATION ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (CHAPITRE 7).....	Erreur ! Signet non défini.
5. Conclusion	7

1. Contexte

Adoptée en mars 2010, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., c. A-18.1) accorde au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux (PAS). Elle exige également que ces plans, dont l'élaboration s'appuie sur le principe d'aménagement écosystémique, soient soumis à une consultation publique.

2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique sur le PAFIT de l'unité d'aménagement (UA) 084-62 s'est tenue du 17 février au 2 avril 2014.

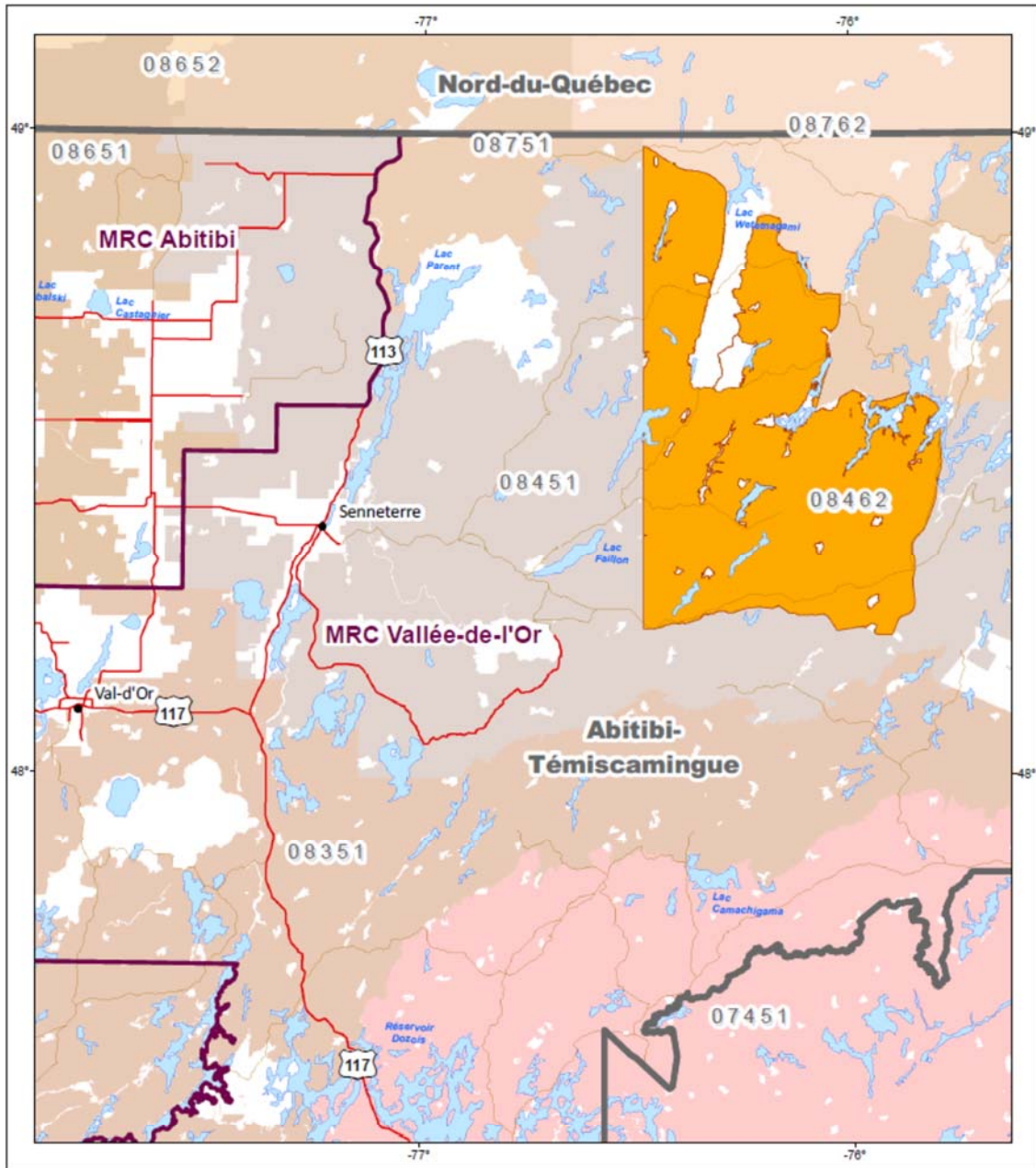
Le plan soumis à la consultation publique présentait la planification tactique de l'aménagement de la ressource forestière de l'UA. Plus spécifiquement, on y trouve les objectifs d'aménagement durable des forêts ainsi que la stratégie d'aménagement forestier retenue pour assurer le respect des possibilités forestières et l'atteinte de ces objectifs.

La consultation publique 2014 avait pour buts :

- de favoriser une meilleure compréhension, de la part de la population, de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier;
- de permettre à la population de s'exprimer sur le plan d'aménagement forestier proposé et d'intégrer, dans la mesure du possible, les préoccupations, les valeurs et les besoins exprimés;
- de concilier les préoccupations diversifiées des nombreux utilisateurs des ressources forestières et du territoire forestier;
- d'harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- de permettre au ministre de prendre les meilleures décisions possible compte tenu des circonstances.

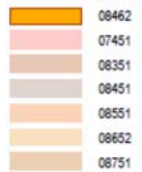
3. Unité d'aménagement visée par la consultation publique

Le plan soumis à la consultation publique avait rapport à l'UA 084-62, illustrée ci-dessous.



Lieu d'enregistrement et nom du fichier : J:\BD_GEOM\Usager\GILMA7\Cartes_PAFIT\084-62\Localisation

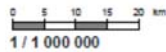
Unité d'aménagement



Réseau routier



Organisation administrative



Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone 9

Sources

Base de données géographiques, MRN

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles

Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec



4. Principaux commentaires reçus

4.1. Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Dans le contexte de la consultation publique du PAFIT de l'UA 084-62, un seul commentaire a été émis et il a été fait au nom d'un organisme. Aucun commentaire n'a été exprimé par des individus à titre personnel. Le **Tableau 1** ci-dessous indique le type et le nombre de répondants.

Tableau 1 – Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires

CONSULTATION PUBLIQUE PAFIT UA 084-62		
Unité d'aménagement visée	Nombre d'organismes	Nombre d'individus (à titre personnel)
084-62	1	0

4.2. Principaux commentaires reçus

Dans le présent rapport, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a choisi de faire connaître les principaux commentaires reçus et de le faire sous forme de tableau. Cette manière d'agir facilite le repérage de l'information, tout en permettant de voir l'ensemble des principales préoccupations soulevées par les personnes qui ont participé à la consultation publique. Elle permet aussi de prendre connaissance, par l'intermédiaire d'un commentaire, des éléments de réponse du MFFP et, ainsi, d'avoir un aperçu du suivi qui sera effectué.

Par conséquent, le **Tableau 2** ci-après regroupe, par chapitre, les commentaires reçus et il résume l'analyse effectuée par le MFFP.

Tableau 2 – Principaux commentaires reçus et analyse du MFFP

A. OCCUPATION DU TERRITOIRE (CHAPITRE 2)	
Commentaires portant sur	Analyse du MFFP
L'importance de faire mention des ententes déjà conclues et de s'assurer du respect de ces ententes pour démontrer une connaissance appropriée des droits légaux des peuples autochtones.	À la suite d'une consultation auprès de la Direction des affaires autochtones à Québec, le Ministère a bonifié la section 2.5 touchant la description des communautés présentes sur le territoire. Des éléments touchant l'utilisation du territoire par ces communautés ont été ajoutés par le MFFP. Quelques renseignements ont également été ajoutés à la section 4.3.2.
Le fait qu'il serait approprié de bonifier les trois descriptions actuelles pour démontrer une connaissance appropriée des communautés autochtones, de leurs droits coutumiers et de leurs préoccupations.	
Le fait qu'il serait bon de mentionner que la nouvelle gouvernance ne s'applique pas sur le territoire (bien que la Paix des Braves s'applique).	

B. MISE EN APPLICATION ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (CHAPITRE 7)	
Commentaires portant sur	Analyse du MFFP
Le fait que la section sur les suivis demeure générale et que seuls les suivis sur la croissance forestière y sont abordés : on aimerait y voir le programme de suivi dans son ensemble, notamment les suivis liés aux valeurs, objectifs, indicateurs et cibles (VOIC), les suivis à l'échelle du paysage ainsi que les suivis fauniques.	Le Ministère a apporté des modifications au texte dans le but de clarifier certains éléments et, aussi, pour introduire des ajouts qui seront faits prochainement dans cette section. Le personnel ayant pour tâche de produire les fiches VOIC (qui seront ajoutées à une prochaine modification du PAFIT tel qu'il est déjà écrit dans ledit document) aura aussi comme mandat de présenter une vue d'ensemble plus détaillée des suivis.

5. Conclusion

Le PAFIT 2013-2018 de l'UA 084-62 est en vigueur du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2018. Pour consulter les différents documents de planification forestière ayant rapport à l'Abitibi-Témiscamingue, visitez le site Web du MFFP à l'adresse [www.mffp.gouv.qc.ca/regions/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp]. Étant mis à jour aux cinq ans, de nouveaux PAFIT seront élaborés pour la prochaine période quinquennale, soit la période allant de 2018 à 2023.

La mise en œuvre des PAFIT se fait par l'intermédiaire des différents PAFIO de la région. Pour visualiser la planification forestière opérationnelle, visitez la carte interactive de la région dans le site [<http://plans-thematiques08.mrn.gouv.qc.ca/>] ou adressez-vous à l'une des six unités de gestion du Ministère, mentionnées ci-dessous.

Courriel : abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca

Unité de gestion des ressources naturelles de Rouyn-Noranda

70, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
Téléphone : 819 763-3388

Unité de gestion des ressources naturelles de la Mégiscane

250, 14^e Avenue Est
Senneterre (Québec) J0Y 2M0
Téléphone : 819 737-2350

Unité de gestion des ressources naturelles de Val-d'Or

420, boulevard Lamaque
Val-d'Or (Québec) J9P 3L4
Téléphone : 819 354-4611

Unité de gestion des ressources naturelles du Lac-Abitibi

645, 1^{re} Rue Est
La Sarre (Québec) J9Z 3P3
Téléphone : 819 339-7623

Unité de gestion des ressources naturelles de l'Harricana-Sud

1122, Route 111 Est
Amos (Québec) J9T 1N1
Téléphone : 819 444-5238

Unité de gestion des ressources naturelles du Témiscamingue

75, rue des Oblats Nord
Ville-Marie (Québec) J9V 1J2
Téléphone : 819 629-6494



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 